

Diocèse de Pontoise
Journée « Musique et liturgie »
19 octobre 2024

1^e conférence : 10h00-11h00 (dans l'église)

Pourquoi on chante à l'église ?

F. Patrick Prétot

Introduction

Ce premier exposé a été placé sous le titre « Pourquoi on chante à l'église ? », une question qui n'est pas nouvelle puisqu'on la posait au Moyen Âge. Et avec la concision du latin, cela donnait une phrase de deux mots seulement : *cur cantatur* ? littéralement « pourquoi il est chanté ? ».

Dans une des préfaces de la prière eucharistique à la messe du dimanche, nous entendons d'ailleurs une formule qui semble fortement relativiser la place du chant :

Tu n'as pas besoin de notre louange, et pourtant c'est toi qui nous donnes de répondre à tes bienfaits en te rendant grâce : **nos chants n'ajoutent rien à ce que tu es...** (4^e préface commune).

Donc l'affaire est entendue ... le chant ne semble pas nécessaire et à la question pourquoi on chante, on pourrait répondre, comme je suppose beaucoup de paroissiens répondraient « parce que c'est beau » ou « parce que c'est plus joyeux ».

Par conséquent, sur la base de ce seul texte liturgique, on pourrait penser que cette journée **semble** – et je dis bien **semble** – **complètement inutile** ... Il valait mieux rester chez vous pour dormir un peu plus longtemps ! Je sens que les organisateurs de la journée sont déjà très heureux de m'avoir invité ! ...

Que les organisateurs se rassurent quand même et vous aussi, évidemment si je plaisante tout en prenant au sérieux ce que nous dit la liturgie, vous allez voir que la question est bien plus complexe ! Car l'affaire n'est vraiment pas entendue et loin de là.

En effet, dans la citation que j'ai amenée ci-dessus, après la formule « nos chants n'ajoutent rien à ce que tu es », le texte précise que nos chants « nous font progresser vers le salut » (4^e préface commune). Et en s'écartant un peu de l'original latin, la traduction francophone du Missel qui a été en usage de 1970 à 2021, disait de manière plus parlante peut-être : « mais ils nous rapprochent de toi ». Ce n'est pas rien de dire cela !

On peut voir là d'ailleurs un aspect fondamental pour la réponse à la question Pourquoi on chante ? : le chant n'est pas d'abord pour faire beau, ou pour faire festif. Mais pour nous rapprocher de Dieu, de son salut. Et en fait, pour permettre à Dieu de s'approcher de nous.

J'ajoute cependant que je dois à l'un de mes maîtres Jean-Yves Hameline, grand musicologue, l'un de ceux qui ont fait redécouvrir la musique religieuse française de l'époque baroque, que parfois il vaudrait mieux ne pas chanter, plutôt que de chanter au risque de mettre à mal l'action liturgique, et l'assemblée. Pendant des siècles, le régime ordinaire de la messe était ce qu'on appelait la messe lue, c'est-à-dire sans chant.

En matière de chant, nous sommes en partie infirmes parce que nous avons perdu l'usage de la liturgie des Heures, l'office divin et donc l'habitude bienfaisante de la psalmodie. Or comme Joseph

Gelineau, grand maître du chant liturgique auquel nous devons tant, l'a amplement montré dès les années 50 : du point de vue musical, la psalmodie est la matrice du chant liturgique. La psalmodie, si l'on ose dire, c'est la « quatre-quatre » du chant liturgique, le chant liturgique dans son essence première. Psalmodier c'est moins chanter au sens où nous l'entendons que permettre à une assemblée de respirer ensemble, et d'écouter ainsi la Parole qui vient à nous. La liturgie est fondamentalement écoute, écoute d'un Dieu qui s'adresse à un peuple rassemblé.

Sur ce point de départ, de la « non nécessité » du chant, un point de départ qui peut certes étonner dans une telle journée, mais qui permet de mettre en lumière l'importance de notre sujet pour la vie spirituelle, mon propos va se développer en trois étapes que je présente dès cette introduction pour que vous puissiez suivre plus facilement.

Dans un premier temps, je voudrais rappeler, sans proposer pour autant une histoire du chant liturgique, que la tradition ancienne de l'Église a été l'objet en ce domaine d'une espèce d'hésitation. Il est donc important de souligner que la musique en liturgie n'a pas toujours été une évidence.

Mais cette hésitation de départ manifeste en creux l'option qui finalement s'est imposée. Et non seulement, depuis des siècles, l'Église a fait appel à la musique dans la liturgie, mais dans son enseignement, elle a essayé de répondre à la question de cet exposé : pourquoi on chante ? Et ce faisant, elle a valorisé cet aspect.

Cette première considération invitera dans un deuxième temps à regarder comment la question « pourquoi on chante ? » constitue une invitation au discernement. Ici sans pouvoir développer, je me place dans la ligne de l'enseignement du Pape François et notamment de la Lettre apostolique *Desiderio desideravi* du 29 juin 2022 sur la formation liturgique.

Discerner est une nécessité vitale également comme le souligne le synode en cours sur la synodalité. Disons-le clairement, dès qu'il y a célébration aujourd'hui, il est difficile voire quasi-impossible d'obtenir un consensus. Et la question des chants est devenu un point qui semble particulièrement épineux, le lieu par excellence où se manifeste, ce qu'on nomme pudiquement les « différences de sensibilité ». Réfléchir à la question « pourquoi on chante » c'est se donner quelques repères pour ce discernement.

D'où une troisième étape du parcours que je voudrais aborder ce soir. Nous savons bien, vous savez bien, que ces différences de sensibilité peuvent provoquer de réelles difficultés, des frustrations et même parfois des conflits pénibles. Répondre à la question « Pourquoi on chante ? » c'est ce remettre sur l'axe fondamental que ces conflits risquent sans cesse de faire oublier. Non pour résoudre les débats, mais pour ne pas se laisser anéantir par les débats souvent mal posés dès le départ. Il n'y a pas de solution miracle à proposer. Et si je jouais un tel jeu, je manquerais à mon rôle mais ce que je vise ce matin, c'est le service de la juste distance avec les difficultés dans lesquelles beaucoup se débattent.

1.- L'hésitation face à l'usage de la musique en liturgie

En disant dans la préface de la prière eucharistique « nos chants n'ajoutent rien à ce que tu es », la liturgie est l'écho d'un débat ancien dans l'Église. On cite souvent à ce propos, un passage des *Confessions* de St Augustin. Ce grand lettré, très sensible à la musique, semble la rejeter en dehors du sanctuaire. Pour lui, c'est la porte ouverte à la sensualité – il parle des « voluptés de l'oreille ». Plus encore, pour Augustin, la musique est la porte ouverte à la licence car en son temps, elle accompagnait des banquets ou des fêtes qui étaient l'occasion de débordements.

Et on trouverait chez les médiévaux de multiples critiques contre la suffisance voire l'orgueil des chantres. Il faut dire qu'à l'époque la formation d'un chantre était très sérieuse : elle durait des

années auprès d'écoles de chantres, les anciennes maîtrises dont nous avons tant besoin aujourd'hui. La longueur de la formation, faisait du chantre celui qui au nom d'un savoir pouvait se targuer d'un pouvoir. Le passage du savoir au pouvoir est une question permanente que nous connaissons bien.

Mais au-delà de ces faits du passé, dans l'histoire comme aujourd'hui, surtout dans une société du spectacle, le plus grand risque est sans doute celui du vedettariat. On voit cela parfois : l'usage des micros portatifs constitue de fait une forte incitation à adopter inconsciemment le plus souvent, les modèles du spectacle contemporain.

Il faut rappeler que pendant des siècles, jusqu'à une époque toute récente – les années 1960 – nos églises n'ont pas été équipées de sonorisation... L'introduction des micros a transformé en profondeur l'action liturgique aussi bien pour le ministère de présidence, que pour la proclamation des Écritures, aussi bien pour l'homélie ou la prière que pour le rôle du chantre.

Il serait aberrant sous prétexte qu'elles sont récentes, de vouloir supprimer ces installations aujourd'hui habituelles dans nos églises. Et plus encore, il faut sans doute veiller à en améliorer la qualité et l'efficacité. Mais les chantres doivent avoir une très vive conscience que ces équipements sont risqués pour le service qu'ils remplissent. Lorsque la voix du chantre couvre, ou pire, cherche à couvrir, la voix de l'assemblée, notamment en voulant lui imposer son rythme, on peut produire assez vite un certain malaise. La première qualité d'un chantre, c'est de savoir écouter l'assemblée.

Mais derrière l'hésitation d'Augustin par rapport à la musique, il y avait une question bien plus fondamentale encore. Le grand évêque d'Hippone, l'une des grandes références de l'Occident latin, se demandait s'il est vraiment décent d'ajouter de la musique à la Parole de Dieu. L'Église ancienne chantait mais elle chantait avant tout les Saintes Écritures et en premier lieu les psaumes. Le Concile Vatican II offre un écho de cela dans le n. 112 de la Constitution sur la liturgie :

La tradition musicale de l'Église universelle constitue un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, **chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle.**

En quelques minutes donc, nous sommes passés de l'affirmation que « nos chants n'ajoutent rien » à ce que Dieu est, à l'affirmation que le chant fait partie **nécessaire** ou **intégrante** de la liturgie... Voilà donc qui justifie que vous restiez pour cette journée ! Et je sens que les organisateurs poussent un grand ouf de soulagement !

A la question pourquoi on chante, la réponse est donc : on chante pour magnifier la Parole de Dieu ou son prolongement à travers les textes liturgiques. Et on peut même oser trois affirmations complémentaires :

- Oui le culte chrétien est lié en profondeur à la musique.
- Oui le chant est d'importance majeure dans la célébration de la liturgie.
- Oui le chant liturgique est une affaire sérieuse qui mérite respect et attention.

En disant cela, je donne immédiatement plusieurs indications sur le rôle des chantres. En liturgie, **le chant n'est pas surajouté à la liturgie pour faire festif. Ce n'est pas un ornement pour faire beau.** Le chant **fait partie de l'action liturgique.** Pour éclairer cela, il convient de faire une remarque sur la nouvelle traduction du Missel romain de 2021.

D'abord, il convient de préciser que le Missel n'est pas un livre réservé au prêtre ! Bien sûr, il est conservé à la sacristie et malheureusement, il coûte assez cher car sa confection a demandé beaucoup de travail, et sa présentation est coûteuse. Mais c'est le livre de l'Église et donc un livre pour tous.

Or vous avez peut-être remarqué que cette nouvelle édition donne un livre beaucoup plus épais que le précédent. Cela tient au fait qu'on a inséré beaucoup de partitions musicales. En d'autres termes, et à la suite des règles liturgiques en vigueur depuis le Concile Vatican II et notamment l'instruction *Musica Sacram* de 1967, la nouvelle traduction incite les ministres ordonnés à chanter les pièces liturgiques qui lui reviennent : les dialogues avec le peuple, les oraisons, et même la prière eucharistique en particulier la préface, qui en fait partie.

Les acteurs musicaux risquent de penser que l'essentiel en matière de chant, ce sont le chant d'entrée, le chant pour la procession des dons appelé souvent chant d'offertoire, le chant de communion et éventuellement un chant de sortie. Or, sans nier leur valeur bien sûr, les règles liturgiques disent clairement que ces quatre interventions chantées ne sont pas premières. Dans l'ordre d'importance, les règles mettent en avant les dialogues entre le ministre et l'assemblée, par exemple au début de la prière eucharistique, mais aussi les pièces de l'ordinaire : Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei.

Ceci m'amène donc au deuxième point de l'exposé : une invitation au discernement.

2.- Une invitation au discernement

Du premier moment de l'exposé, qui a essayé de voir d'où nous venons, et donc ce que la Tradition de l'Église en la matière peut indiquer, il me semble qu'on peut en effet tirer plusieurs repères de discernement pour des chantres engagés au service des assemblées.

Le propos ici comportera plusieurs volets.

Dans un premier temps, il s'agira de réfléchir sur le lien entre chant et paroles, et plus exactement sur le chant et la Parole de Dieu. Dans un deuxième temps, plus court mais important, il s'agira de mettre en lumière le lien entre chant et vie.

21.- Chant lié aux paroles : chant liturgique et Parole de Dieu

Immense question qui pourrait nous emmener très loin. Depuis quelques temps, s'est imposée dans les équipes pour la préparation de la liturgie, une idée juste mais qui demande à être mieux pensée. Il s'agit et parfois avec le prêtre, de commencer par méditer les textes scripturaux qui vont être lus.

Et c'est bien de méditer les Écritures. Mais le risque est de réduire cette méditation à vouloir repérer un thème autour duquel va s'organiser les monitions du début de la messe, l'homélie et surtout le choix des chants. On risque alors de réduire le chant à des thèmes et des idées. Plus grave, cette conception conduit bien souvent à effacer le repère fondamental de l'année liturgique. Car le choix des chants doit avant tout entrer dans la dynamique de chaque temps liturgique. On ne chante pas à Pâques un chant prévu pour l'Ascension sous prétexte que la lecture de la Lettre aux Colossiens dit que le Christ est assis à la droite de Dieu.

Nous avons vu déjà plus haut que l'on ne peut réduire le chant à un décor surajouté, ni à un moyen de faire du festif. C'est là qu'il faut écouter la *Présentation générale du Missel romain*, le texte qui règle la célébration de la messe et que les membres des équipes liturgiques devraient lire ensemble régulièrement comme outil de formation permanente. Ce texte de référence est facilement accessible : il est disponible en ligne sur le site du Vatican. Dans son n. 393 il énonce :

En raison de la place éminente que tient le chant dans la célébration, comme partie nécessaire ou intégrante de la liturgie, il revient aux Conférences des évêques d'approuver des mélodies appropriées, surtout pour les textes de l'Ordinaire de la messe, pour les réponses et acclamations du peuple, et pour les rites particuliers durant l'année liturgique.

Ce passage souligne à sa manière une réponse à la question pourquoi on chante, à travers les deux adjectifs nécessaire et intégrante.

Il faut donc revenir à ce passage essentiel de la Constitution conciliaire sur notre question :

La tradition musicale de l'Église universelle constitue un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, **chant sacré lié aux paroles**, il fait **partie nécessaire ou intégrante** de la liturgie **solemnelle**.

Dans cette phrase, tous les mots sont pensés, et même pesés.

Chant sacré lié aux paroles. On a là un premier critère de discernement dont on trouverait les échos tout au long de l'histoire de l'Église : le primat de la Parole dans la liturgie. Lorsqu'au XIV^e s., Jean XXII, l'un des papes d'Avignon, condamne un mouvement musical connu sous le nom d'*Ars nova*, il ne condamnait pas une évolution de la musique, qui d'ailleurs va devenir très vite dominante, mais attirait l'attention sur le fait que le chant ecclésiastique doit être au service des paroles.

Il faut cependant s'entendre sur ce qu'on entend par le mot parole. Les paroles ici, ce sont à la foi le texte biblique, mais aussi les textes liturgiques qui eux-mêmes sont tissés de la Bible. Louis-Marie Chauvet, bien connu dans ce diocèse, où il continue d'exercer, a donné la formule de cette inspiration biblique : la liturgie coule de Bible comme l'eau coule de source.

La Parole de Dieu n'est pas à comprendre comme des lectures à faire, un corpus de textes bibliques à connaître. Même si cela n'est pas rien. La Parole de Dieu est la Parole de salut. Dieu en s'adressant à l'humanité entre en alliance avec elle. Et le salut advient lorsque l'humanité reçoit la Parole. On pourrait commenter ici toute la liturgie de la nuit pascale, ce sommet de l'année liturgique qui est une école de l'écoute d'un Dieu qui parle.

Et la question est donc de savoir si oui et donc comment la musique sert la Parole. On peut tirer ici une remarque tirée de l'expérience. Quand on célèbre avec un groupe de personnes âgées ou malentendantes, la qualité du chant n'est sans doute pas à la hauteur d'un enregistrement pour une maison de disques. Et on peut faire nôtre bien sûr la formule bien connue : « bien chanter, c'est prier deux fois ». Mais en même temps, il est possible de dire que la qualité de l'exécution, que l'on doit sans relâche cultiver, comme, c'est le cas dans cette journée à travers les ateliers, **ne doit pas devenir un absolu**.

Le seul absolu nous échappe totalement. Il échappe à celui qui chante comme à celui qui dirige le chant de l'assemblée : cet absolu, c'est que les chants nous fassent « progresser vers le salut » et ils le font parce qu'ils sont liés à la Parole du salut. Or le salut, c'est l'œuvre de Dieu, et il faut même dire de Dieu seul, comme le chante le psaume 117, psaume de Pâque et donc psaume du dimanche dans la liturgie des Heures.

Je te rends grâce car tu m'as exaucé : tu es pour moi le salut.

La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle :
c'est là l'œuvre du Seigneur, la merveille devant nos yeux.

Et à notre question de départ : « pourquoi on chante » vient alors une nouvelle réponse possible. On chante pour que Dieu s'approche de nous, pour que son salut nous advienne.

22.- Le chant de la vie, le chant dans la vie

Le chant liturgique n'est pas d'abord une performance mais l'humble appel au salut de Dieu. Et on chante – ou on écoute l'orgue ou un instrument de musique - parce que la musique nous décentre

de nous-mêmes. Elle est donc à ce titre nécessaire tellement nous risquons d'être enfermés dans notre petit moi.

Si notre chant n'est pas nécessaire à Dieu comme nous l'avons repéré dès l'introduction de cet exposé, si ce n'est pas un absolu, il faut dire que pour nous il est nécessaire.

Il faut même préciser que le chant qui plaît à Dieu, c'est celui de nos vies et donc même si on ne sait pas, ou si on ne peut pas chanter, au sens habituel du terme, nous pouvons chanter même en silence.

Le psautier, le livre biblique dont l'Église a fait la source première de la liturgie, est par excellence, ce qui nous apprend à chanter par notre vie. Le psaume 32 est une expression particulièrement limpide de ce chant que Dieu attend :

Criez de joie pour le Seigneur, hommes justes ! Hommes droits, à vous la louange !
Rendez grâce au Seigneur sur la cithare, jouez pour lui sur la harpe à dix cordes.
Chantez-lui le cantique nouveau, de tout votre art soutenez l'ovation.

On ne peut donc séparer liturgie et éthique. La crise des abus le montre amplement. Pas besoin de développer ici. La liturgie invite à célébrer avec modestie en rassemblant devant Dieu tout ce qui fait la vie des hommes et des femmes de notre temps. De ce point de vue, le répons chanté dans la prière universelle est de grande importance. La prière universelle ne peut être réduite à l'exposé à l'assemblée de considérations sur éléments d'actualité. Elle est l'expression de la prière de l'Église qui demande le salut pour toute l'humanité. Elle est donc un acte éthique qui désigne notre solidarité dans le salut. L'enseignement du Pape François dans *Laudato si'* et dans *Fratelli tutti*, deux textes qui relient sauvegarde de la maison commune et combat pour la fraternité entre les hommes et les peuples, éclaire en profondeur cette solidarité. Et sur ce point, le chant – et ici donc le chant d'assemblée - est évidemment de grande importance. Il manifeste l'unité, plus encore, il édifie l'unité. On doit donc accorder au répons de la prière universelle la plus grande attention.

Conclusion

Il est temps de conclure ce premier exposé. La question était « Pourquoi on chante ? ». La réponse est venue sous un mode pluriel. Il y a, non pas une réponse, mais des réponses.

Si de manière un peu espiègle, j'ai commencé en vous rappelant que la liturgie elle-même désigne le chant comme non-nécessaire pour Dieu, je crois avoir montré amplement que le chant est nécessaire pour nous.

Et il l'est en première ligne pour réaliser cette activité humaine particulière que l'on désigne par le verbe « célébrer ».

Je voudrais ajouter dans cette conclusion une remarque essentielle qui vient compléter mon propos. Je le fais en faisant référence au manuel de liturgie, qui n'est malheureusement plus disponible, publié en 1989 sous la direction de Joseph Gelineau sous le titre *Dans vos assemblées*.

Ce manuel comporte une série de chapitres dont les titres éclairent une chose essentielle : le chant prend place dans un ensemble de signes liturgiques. Il ne faut pas faire du chant un en-soi isolé du reste. Car dit ce manuel, on célèbre dans son corps (ch. 5), dans la création (ch. 6), dans une culture (ch. 7) dans le temps (ch. 8) et dans l'espace (ch. 9). On célèbre avec la parole (ch. 10), avec chant et musique (ch. 11), avec des images (j'ajoute avec des fleurs) et avec des officiants, des ministres.

En définitive, à la lumière de cette dernière remarque, on peut dire qu'à la question « Pourquoi on chante », non seulement il y a « des » et non « une » réponse, mais ces réponses viennent dans un ensemble plus large que l'on peut désigner par la question : « pourquoi on célèbre ? ».

Or pour nous chrétiens, la réponse s'enracine dans la foi et l'espérance dont l'apôtre Paul a donné la clé dans la première lettre aux Corinthiens. C'est la foi au Christ, crucifié, mort, ressuscité, assis à la droite du Père et qui nous communique son Esprit.

Paul n'hésite pas à dire que si le Christ n'est pas ressuscité, l'annonce de la Bonne nouvelle « est sans contenu », mais aussi que notre foi « aussi est sans contenu » (1 Co 15, 14). Et il rappelle le Credo qu'il a reçu et qui constitue l'âme de la célébration du triduum pascal, sommet de l'année liturgique :

Avant tout, je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures, il est apparu à Pierre, puis aux Douze. (1 Co 15, 3-5).